

Prêt écoresponsable

Ce nouveau prêt vise l'instauration de pratiques concrètes en matière de développement durable (DD) pour les entreprises de tous secteurs d'activité du territoire desservi par notre SADC.

Il finance les dépenses pour l'acquisition et la mise en place de solutions et pratiques durables dans un contexte économique, environnemental et social.

Les montants du prêt peuvent varier de

jusqu'à un maximum de 5 000 \$
150 000 \$
par entreprise.

UNE LARGE GAMME DE PROJETS SONT ADMISSIBLES, PARTICULIÈREMENT CEUX TOUCHANT LES SECTEURS SUIVANTS :

- Amélioration de l'efficacité énergétique.
- Gestion des matières résiduelles.
- Mise en place de procédés d'Éco-conception.
- Mise en place de systèmes d'énergie renouvelable (solaire, éolienne, etc.).
- Mise en place de systèmes pour l'assainissement de l'air.
- Mise en valeur des milieux naturels.
- Processus d'acquisition de nouvelles normes et certifications en environnement / développement durable (DD).

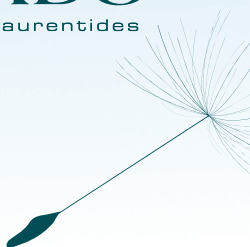
Le taux d'intérêt applicable est calculé en fonction du risque financier que représente le projet.

Consultez notre « **Répertoire des programmes financiers et des services conseils en développement durable** » sur la page d'accueil de notre site Internet.





SADC
des Laurentides



LA SADC, VOTRE PARTENAIRE D'AFFAIRES...

Nos services

Fonds d'investissement

Stratégie jeunesse

Prêt Relève

Prêt Rénovation-Façade

Service conseil

Mentorat d'affaires

Développement durable (DD)

Développement local

Concours québécois en entrepreneuriat

Société d'aide au développement des collectivités (SADC) des Laurentides inc.

1332 boul. de Sainte-Adèle, #230

Sainte-Adèle, Québec, J8B 2N5

(450) 229-3001 | 1-888-229-3001

info@sadclaurentides.org w.sadclaurentides.org

[w.twitter.com/SADCL_DD](https://twitter.com/SADCL_DD)

